

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 78/2016

OBJET : Déclaration d'intérêt général du projet de création d'un réseau d'assainissement collectif sur le hameau de Picarrou suite à l'enquête publique et à la mise en compatibilité du PLU validée par le conseil municipal de Cintegabelle

L'an deux mille seize et le 06 septembre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 02 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER, M.PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, Mme BOUTILLIER Mme BARRE Nadine, Mme TENSA Danielle, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M.ZDAN Michel, M.LORRAIN Jean Luc, Mme FIGUEROA Anne, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

**POUVOIRS : M.ONEDA Daniel à Mme TEISSIER Joëlle
M. MAGGIOLO Serge à Mme BARRE Nadine
M.CHENIN Jean à M. VINCINI Sébastien
M. SIRABELLA Roger à M. PACHER René
M. RIVELLA Alain à Mme FIGUEROA Anne
M.VESELY Guy à M. GODEFROY Julien
M. COUZIER Jean Jacques à M.PASQUET Wilfrid**

ABSENTS EXCUSES : M.POURRINET Jacques

ABSENTS NON EXCUSES : Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur LORRAIN Jean Luc été nommé secrétaire de séance

Vu les Codes de l'Environnement et l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cintegabelle,

Vu la délibération de la CCVA du 6/10/15 décidant d'initier, en application de l'article L. 300-6 du code de l'Urbanisme, la procédure de déclaration d'intérêt général relative à la création d'un réseau d'assainissement collectif sur le hameau de Picarrou valant mise en compatibilité du PLU de Cintegabelle,

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général relative à la création d'un réseau d'assainissement collectif sur le hameau de Picarrou valant mise en compatibilité du PLU de Cintegabelle du 8 juin au 8 juillet 2016,

Vu les conclusions et l'avis favorable du Commissaire Enquêteur du 3 août 2016 (ci-joint en annexe),

Vu la délibération du Conseil Municipal de Cintegabelle du 23 août 2016 approuvant la mise en compatibilité de son Plan Local d'Urbanisme suite aux conclusions du commissaire enquêteur (ci-jointe en annexe),

Monsieur le vice-président délégué à l'Assainissement, M. VINCINI, demande à l'assemblée de ***se prononcer sur l'intérêt général du projet de création d'un réseau d'assainissement collectif sur le hameau de Picarrou.***

En effet, ce projet de création du réseau collectif d'assainissement sur le hameau de Picarrou revêt un caractère d'intérêt général car il permet la mise en place d'un ouvrage public permettant une amélioration de la qualité du milieu récepteur par une réduction des pollutions liées aux rejets d'assainissement autonomes aujourd'hui non conformes.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Décide de déclarer d'intérêt général le projet de création d'un réseau d'assainissement collectif sur le hameau de Picarrou à Cintegabelle ;**
- **Autorise** Monsieur le Président à mener cette procédure ;
- **S'engage** à inscrire dans son budget général les ressources nécessaires.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS